

Le 28 avril 2025

## BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN

### Place au vote du 5 au 31 mai !

Et vous, vous feriez quoi avec 1,5 million d'euros ? Pour les Landaises et les Landais, la question se posera du 5 au 31 mai prochains. Dans le cadre du Budget Participatif Citoyen, ils vont pouvoir choisir leurs trois projets préférés parmi les 201 idées issues des premières phases du dispositif. Après le dépôt des idées, leur validation par les services du Département et le lancement de la campagne le 19 avril dernier, le BPC40 s'apprête à entrer dans une nouvelle phase : celle du vote. Il est ouvert à tous, dès l'âge de 7 ans.

Solidarité et inclusion, culture et patrimoine, mobilités, sports et loisirs, environnement et cadre de vie ou encore éducation et jeunesse, les [plus de 200 projets en lice](#) sont en lien avec le large panel de compétences du Département. De quoi, pour les votants au BPC40, pouvoir dessiner un département à leur image et en adéquation avec leurs attentes.

#### Vote numérique et accompagnement

Comme l'an dernier, le vote se fait uniquement **sur internet** en se connectant sur <https://budgetparticipatif.landes.fr>. Les votants devront alors sélectionner **3 projets différents** de leur choix (sans priorisation, ni catégorisation).

Ceux qui ne se sentent pas à l'aise avec les outils informatiques pourront être accompagnés. Pour toute question, l'équipe du BPC40 sera joignable par téléphone au 05-58-05-40-26. Des conseillers numériques se tiendront également à disposition des citoyens dans divers lieux du département (médiathèques, mairies, maisons landaises de la solidarité, etc.).

L'ambition est de mobiliser au maximum autour de cette **opération de démocratie participative taille XL** et pourquoi pas, parvenir à dépasser le nombre des **22 500 votants** atteint lors de l'édition précédente.

#### Résultats le 10 juin

Seront désignés lauréats les projets qui auront reçu le plus grand nombre de votes, dans la limite de l'enveloppe mise à disposition par le Département, soit 1,5 million d'euros. Pour garantir l'équité territoriale, ce sont **au moins 2 projets qui seront retenus par canton**, dont un projet « Jeune » (sous réserve qu'il y ait bien un projet « Jeune » au catalogue dans le canton). Une enveloppe minimum de 150 000 €, soit 10% du budget total, est réservée aux projets portés par les jeunes.

Lors de la dernière édition, 45 projets avaient été choisis par les Landais. **Au total des trois éditions précédentes, 132 projets ont été lauréats**. Moins de 10 sont encore en cours d'étude ou abandonnés pour des raisons techniques, administratives ou humaines.

**Les noms des lauréats et leurs projets seront dévoilés le 10 juin 2025.**

---

#### Contact presse :

**Solène MERIC**

Département des Landes

Tél. : 05.58.05.40.01 / 07.64.45.69.06

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)

### **Où trouver les projets ?**

Le catalogue des projets est consultable en ligne :

<https://www.calameo.com/books/0020066728786b5607dd4>

### **Comment voter ?**

Vidéo tutoriel vote : <https://www.youtube.com/watch?v=4sekhuuQvMk>